

Découvrez le Flash Info' !



Le Flash Info', c'est la lettre d'information électronique de la ville de Divonne-les-Bains. Elle vous donne toutes les informations sur l'actualité et les projets de votre mairie.

Pour vous abonner, rendez-vous sur www.divonnelesbains.fr ou contactez-nous : webmestre@divonne.fr

SOYONS CITOYENS !

Voici quelques informations utiles pour mieux vivre ensemble à l'approche de l'été !

HORAIRES DE TONTES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée avant d'envisager le brûlage. Toutefois, à l'exception de la **période d'interdiction stricte (du 15 juin au 15 septembre)**, le brûlage des végétaux est autorisé hors agglomération, à une distance de 25 mètres des voies de circulation et des constructions et sans gêne pour les voisins. Il ne peut avoir lieu **qu'après le lever du jour** et l'extinction totale du feu devra être effectuée **avant 20h** ; il est interdit les jours de grand vent.



SE DÉBARRASSER DE SES ENCOMBRANTS

Trois déchetteries sont à votre disposition à **Versonnex, Saint-Genis Pouilly et Péron**. Il y en a forcément une près de chez vous ! Et pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la déchetterie, le service «**Allô encombrants**» propose des collectes à domicile sur simple appel au 04 50 20 65 86.

ZONE BLEUE GRATUITE : PENSEZ AU DISQUE DE STATIONNEMENT !

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place, en partenariat avec les commerçants divonnais et le Groupement Economique Divonnais (GED), une zone de stationnement bleue afin de favoriser l'activité commerciale en centre-ville. Il est essentiel de rappeler que ces places sont destinées en priorité aux clients et aux visiteurs.

Les disques de stationnement sont disponibles gratuitement en mairie, à l'Office de Tourisme et dans les commerces.



OUVERTURE DU CENTRE NAUTIQUE ET DE LA PLAGE

Afin de dynamiser et d'optimiser l'exploitation du centre nautique et de la plage de Divonne-les-Bains, la Mairie a décidé de confier l'exploitation de ces deux structures à une société privée.

Com.sports a été sélectionnée au cours du conseil municipal du 7 avril dernier et assurera donc la gestion des équipements nautiques. A noter que cette opération est totalement dissociée de la future construction d'un centre aqua-ludique, toujours à l'ordre du jour.



La Mairie reste décisionnaire pour la piscine et la plage. Il lui appartient entre autres de définir les tarifs et les dates d'ouverture des deux structures.

Le prestataire privé, **Com.sports**, gère, quant à lui, les aléas affectant le fonctionnement des équipements tels que : gestion du personnel, maintenance et entretien techniques ou encore le respect des contraintes légales d'hygiène et de sécurité. Il lui appartient également de développer les offres d'animations tant au centre nautique qu'à la plage.

Dès le mois de mai, vous pourrez ainsi découvrir les **nouvelles activités** proposées :

des cours d'aquagym, d'aquabiking, de natation sportive à la piscine. La plage proposera la location de pédalo et de canoë mais aussi la mise en place de structures gonflables, trampolines et murs d'escalade.

Au final très peu de changements pour vous, juste de nouvelles activités à découvrir !

Les abonnements seront en vente à compter du 2 mai.

Dates et horaires d'ouverture :

Piscine

du 14 mai au 14 septembre 2011
de 10h à 20h

Plage

du 28 mai au 4 septembre
de 10h à 19h

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU CLIP S'INVITE À DIVONNE

Cette année, le Festival International des Arts du Clip continue son oeuvre de valorisation de la création en matière de vidéo musicale.

Rendez-vous du **9 au 12 juin** pour assister à l'édition 2011.

Au programme :

- Une compétition autour des meilleurs clips de l'année et des Jeunes Talents avec un jury présidé par **Stephan Eicher**
- Un débat «Les Artistes face à leur image» soutenu par les principales institutions (Ministère de la Culture, SACEM, CNC, FCM...)
- Une rétrospective des meilleurs clips d'Indochine en présence de **Nicolas Sirkis**
- Des actions d'éducation artistique à destination des scolaires
- **Une Nuit du Clip ou 5h de fête façon Nuit du Zapping**
- Une soirée Palmarès suivie d'un grand dîner de Gala.



Retrouvez tout le programme du festival sur :
www.festivalduclip.com

À vos agendas

Info Mobile «tous au numérique»

Pour tout savoir sur le passage à la télévision tout numérique prévu le 15 juin prochain :
Rdv mardi 10 mai de 12h à 19h
Place des Trois Fontaines

Cirqu'ô Lac

Du 8 au 15 mai à l'Esplanade
Atelier, animations et spectacles

Ouverture des serres municipales

Samedi 14 mai - de 9h à 12h
Visites pédagogiques, ateliers et présentation des travaux réalisés en 2011

Conseil Municipal

Jeudi 19 mai - 20h30
Salle du conseil municipal

Retrouvez l'agenda complet sur :
www.divonnelesbains.fr